

<p style="text-align: center;">REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JANVIER 2014</p>

Date de convocation du conseil municipal : 9 janvier 2014

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIEN, Patrice LARCHEVÊQUE, Eric VAGANAY, Pascal MORPAIN, Bernard JEANNE, Benoît DEBOUT, James HOWES.

Absents et excusés : Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX, Damien BERTHE de POMMERY.

Secrétaire de séance : Eric VAGANAY.

Début de la séance à 20h40.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du décembre 2013

Le compte rendu du Conseil Municipal du 14 novembre 2013 est adopté à l'unanimité.

2. Présentation par le cabinet ARVAL du Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme

M. Thimonier du cabinet ARVAL fait une présentation de l'état d'avancement du PLU.

La première phase qui a été engagée fin 2012 s'est achevée en octobre 2013 par la remise d'un rapport de diagnostic consultable en mairie. Ce rapport de diagnostic présente un état des lieux de la commune contenant entre autres l'état initial de l'environnement et rappelant les enjeux portés par les différents partenaires de l'aménagement.

La seconde phase consiste en la définition du projet communal à l'horizon 2025 et se traduit par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui présente les grandes orientations relatives à l'avenir de la commune. Ce projet de PADD doit faire l'objet d'un débat lors du Conseil Municipal d'aujourd'hui. Après approbation, le PADD sera ensuite présenté en réunion publique.

La troisième phase des études qui porte sur la mise en place d'une réglementation d'urbanisme communale sera engagée après les élections. La prochaine réunion est programmée le lundi 5 mai à 9h00.

3. Consultation pour étude des sols de la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la dernière réunion du PLU, il est convenu que la commune lance une consultation pour avoir une connaissance précise des risques afin de mettre en œuvre des mesures de prévention sur les coulées de boue, les cavités souterraines, le retrait ou gonflement des argiles et sur les remontées de nappe.

A ce titre, le Conseil Général est susceptible de subventionner cette étude à 50%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à lancer cette consultation et à solliciter du Conseil Général l'octroi d'une subvention.

4. Reste à réaliser 2013

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le suivi des travaux en cours de réalisation et autorise Monsieur le Maire à reporter en reste à réaliser sur le budget 2014, les opérations inscrites au budget 2013 qui n'ont pas été achevées soit :

- en dépense le report de 72608, 00 €,
- en recette le report de 87 879, 00 €.

5. Travaux de voiries

Le Conseil municipal décide de créer une commission pour établir un plan de travail pour l'amélioration de l'état de la voirie du village. MM Patrice Larchevêque, Benoit Debout et Éric Vaganay se proposent et se réuniront le 27 janvier 2014 à 18h30.

6. Questions diverses

Prochaine réunion de Conseil Municipal : 13 février 2014 et 13 mars 2014

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.